

**Lundi 13 et mardi 14 mai 2024**

**Mardi 18 et mercredi 19 juin 2024**

**Lundi 9 et mardi 10 septembre 2024**

**Lundi 7 et mardi 8 octobre 2024**

2 jours, soit 14 heures

8h30 - 12h / 13h - 16h30



Mme Anne  
**WACHENHEIM**

Ingénieur Qualité en  
Agro-Alimentaire

## Objectifs pédagogiques

- Identifier les grands principes de la réglementation en relation avec la restauration commerciale
- Savoir identifier les déviations et prendre les mesures correctives adaptées
- Mettre en œuvre la démarche d'hygiène et sécurité alimentaire adaptée à l'activité de restauration commerciale

## Certification

Possibilité de valider tout ou partie de la certification par bloc de compétences :

- Titre à finalité professionnelle de niveau 3  
Commis de cuisine
- RNCP 37859
- CERTIFICATIONS ET SERVICES -  
TOURISME HÔTELLERIE  
RESTAURATION LOISIRS
- Date d'enregistrement : 19-07-2023

## Contenus de la formation

### Mettre en œuvre les principes de l'hygiène en restauration

- Qu'est-ce que l'hygiène et la sécurité alimentaire ?
- Statistiques épidémiologiques
- Les conditions de la maîtrise « Savoir, Vouloir, Pouvoir »

### Développer ses notions de microbiologie

- Mode de vie et conditions de développement des microorganismes
- Incidence de la température
- Les T.I.A.C. et leurs effets

### Analyser les principes élémentaires d'hygiène et sécurité alimentaire

- Les dangers : biologiques, physiques, chimiques et prise en compte des nouveaux dangers comme les allergènes
- La maîtrise des risques (5M)
- Les nettoyages et désinfections

### Prendre connaissance de la législation

- Évolution des dispositions réglementaires : arrêtés, réglementation, contrôles officiels et notions de responsabilités individuelles et collectives

### Mettre en œuvre et gérer la traçabilité

- Les principes d'identification
- Les paramètres à tracer
- Les supports et outils d'enregistrements
- La conservation des documents

### Connaitre le paquet Hygiène

- Connaître le contenu du plan de maîtrise sanitaire
- Utiliser le GBPH du secteur d'activité

### Bilan de la formation

- Discussion avec les participants sur les acquis de formation
- Remise de l'attestation spécifique obligatoire en hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale traditionnelle, restauration de type rapide et cafétéria

# Le guide des bonnes pratiques d'hygiène

## Modalités d'accès

Formation obligatoire.  
Professionnels de l'Hôtellerie-Restauration.  
Aucun prérequis.

## Délai d'accès

Selon le calendrier prévisionnel.

## Modalités d'inscription

**Contact : fpc@cefppa.eu**

En ligne sur [cefppa.eu](http://cefppa.eu), en entrées et sorties permanentes

- **Pour les salariés de la branche**

Via le portail des actions de branche AKTO  
[espaceformation.akto.fr](http://espaceformation.akto.fr)

- **Pour les particuliers**

Via le portail du Compte Formation (CPF)

- **Pour les TNS**

Via le **formulaire d'AGEFICE**

## Coût

420 €, prix net



## Lieu

CEFP A Adrien Zeller  
4 rue Eugénie Brazier  
67400 Illkirch-Graffenstaden

## Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

## Méthodes pédagogiques

- Formation théorique alliant des analyses de documentation, des études de cas concrets, des analyses de situation, et des débats.
- Paperboard et tableau numérique, remise d'un livret support.
- Formation en présentiel.
- Périodes dédiées à des mises en situation avec manipulation de matériel. (Selon arrêté de février 2024)

## Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation des attentes et des compétences préalables à la formation.
- Evaluation en cours de formation par le formateur sous forme d'observations, de quizz et de questionnaires.
- Evaluation en fin de formation établie par le formateur et l'apprenant.

## Taux de satisfaction

- 128 formations réalisées en 2023
- 625 stagiaires
- 4,6 / 5 de satisfaction globale

